



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Installations sportives

Question écrite n° 3025

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur les dossiers « Bungalows du Cojo ». En effet, le comité d'organisation des jeux Olympiques garde en stock les bâtiments provisoires ayant hébergé les journalistes et les missionnaires des sites olympiques pendant les XVes jeux Olympiques d'hiver d'Albertville. Il semblerait opportun de profiter de cette occasion pour mettre en œuvre un plan national d'équipements sportifs en vestiaires, salles de réunions ou autres, au bénéfice des villes des banlieues défavorisées et des communes rurales à qui ces équipements font souvent cruellement défaut, par la réutilisation de ces bâtiments prééquipés et modulables. Il lui demande si elle envisage de s'engager rapidement dans la réalisation d'un tel projet, au coût minime et au caractère social évident, sachant qu'une opération de ce type nécessite de finaliser un accord avec le Cojo avant son assemblée générale de juillet prochain.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse et des sports se félicite que la suggestion avancée par l'honorable parlementaire rejoigne l'initiative déjà prise par les pouvoirs publics. En effet, les bâtiments ayant hébergé les journalistes et les missionnaires des sites olympiques pendant les XVes jeux Olympiques d'hiver à Albertville ont été acquis par le ministère de la jeunesse et des sports pour une somme de 5 millions de francs environ. Ils feront l'objet d'une réutilisation au bénéfice de collectivités locales défavorisées.

Données clés

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3025

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1993, page 1795

Réponse publiée le : 6 septembre 1993, page 2842